Quartier Sorbonne

Compte Rendu Séance du 11/04/2018





Ordre du Jour

- 1. <u>Pour un monument à la mémoire d'Etienne Dolet, présentation d'un projet</u> pour le Quartier Latin
- 2. <u>Projet de rénovation du bâtiment de biologie du site Marcelin Berthelot, par les services du Collège de France</u>
- 3. <u>Présentation du projet de construction d'un hôtel 1, 3 et 5 rue Laromiguière, par Alios développement</u>

1. pour un monument à la mémoire d'Etienne Dolet, présentation d'un projet pour le Quartier Latin

Florence Berthout, Maire du 5^e et Conseillère régionale d'Île-de-France ouvre la séance et salue les membres de l'association Pour un monument à la mémoire d'Etienne Dolet, créée en janvier 2017.

4 Qui est Etienne Dolet ?

Né en 1509, éditeur, imprimeur, défenseur de la langue française, il fut brûlé avec ses livres pour hérésie en 1546. Dès 1530 Étienne Dolet s'insurge contre l'interdiction des associations d'étudiants et contre l'intolérance religieuse et la persécution des idées par les autorités chrétiennes et le Parlement de Toulouse. Obligé de quitter la ville car poursuivi, il s'installe à Lyon comme éditeur et imprimeur avec la volonté de promouvoir les écrits de la langue française. C'est un des pionniers de l'écriture en français. Il publie des œuvres de Rabelais, de Marot. Il traduit en français des textes de Cicéron, de Lucrèce et imprime de nombreux livrets de vulgarisation (médecine...).

Longtemps défendu par François Ier, qui le gracie par deux fois, il est cependant arrêté le 6 janvier 1544 au prétexte d'avoir introduit en France des livres hérétiques. Condamné par l'inquisition, il restera deux ans à la Conciergerie avant d'être étranglé et brûlé avec ses livres à l'âge de 37 ans, place Maubert.

Pourquoi un monument ?

Une première statue d'Étienne Dolet fut érigée en 1889, place Maubert, lieu de son martyre, avant d'être, comme beaucoup d'autres, fondue en 1941 sous l'occupation allemande. Le but de l'association est donc de passer commande à un artiste pour ériger un monument qui témoigne de l'importance de l'homme et de ses combats pour la défense de la liberté de penser qu'il a choisi de mener au moyen de la diffusion du livre.

♣ Où en est le projet actuellement ?

Anselm Kiefer, artiste allemand de renommée internationale et féru de littérature, qui a représenté des livres et des lettres de plomb dans nombre de ses œuvres, s'est montré très intéressé par le projet. Le conseiller culturel de la Maire de Paris, Monsieur Godevais, nous a assurés de son soutien. L'association doit rencontrer prochainement l'Adjoint aux affaires culturelles de la Ville de Paris.

L'association bénéficie égalemen du soutien du conseil d'administration du Collège de France créé, comme vous le savez, par François Ier en réaction à la Sorbonne et son enseignement dispensé en

En accord avec Mme Berthout, l'artiste a envisagé le site symbolique de la place de la Sorbonne pour accueillir son œuvre. Mme Berthout précise en effet que le choix du lieu dépend des études de terrain et de structure, car les œuvres d'Anselm Kiefer peuvent être très lourdes, puisqu'elles sont en plomb, sans forcément être très grandes. Placer le monument place Maubert n'est pas possible en raison du marché, et l'artiste n'était pas favorable à son installation à la place de la fontaine.

Par ailleurs, Anselm Kiefer, dont l'œuvre figure dans toutes les collections internationales, n'a jamais fait une œuvre pérenne dans l'espace public. Ce serait donc une première mondiale.

L'œuvre sera cédée par l'artiste à un prix bien en dessous de sa valeur, comme don à la Ville, cependant l'association cherche aujourd'hui les fonds nécessaires pour financer le projet.

♣ La parole aux administrés



Comment votre choix s'est-il porté sur cet artiste et avez-vous d'ores et déjà un avant-projet à

L'association s'est adressée d'emblée à Anselm Kiefer connaissant son œuvre et son attachement aux livres sous toutes ses formes et il a été immédiatement enthousiasmé par la figure d'Étienne Dolet et par le fait que c'est un des rares, sinon l'unique, martyr français pour des raisons artistiques et culturelles.

Anselm Kiefer a beaucoup déambulé dans le Quartier latin et a fait la proposition de la place de la Sorbonne comme étant celle qui l'inspirait le plus. Si la Mairie confirme la faisabilité technique de cette implantation, l'artiste pourra faire une proposition d'ébauche adaptée à la configuration, à la dimension, à l'environnement, aux perspectives, à la fréquentation du site.

La phase suivante sera celle du passage obligé devant la commission municipale de l'art dans l'espace public qui doit donner un avis sur les propositions de création artistique dans l'espace public. Ensuite, sous réserve de son avis, viendra la décision définitive du choix de l'œuvre en accord avec l'artiste puis sa production.

Mme Berthout précise que, pour réaliser l'étude de structure les services techniques ont besoin de savoir quelle sera l'emprise au sol de la sculpture, même approximative dans un premier temps, mais aussi de connaître son poids. L'association souligne que 3,5 t est un maximum que l'artiste ne dépassera pas, quant à l'emprise au sol, elle sera assez réduite et peut être bien identifiée compte tenu du dessin de la place elle-même.

Pourquoi la place de la Sorbonne et non la place Maubert?

Comme l'a rappelé Mme Berthout, les contraintes d'implantation du marché et de circulation mais aussi la contrainte d'emplacement de la fontaine ainsi que des arbres qui sont autour ont disqualifiées cette solution. Il ne s'agit donc pas d'un refus de l'artiste.

🕏 Une implantation devant le Collège de France a été envisagée puis abandonnée, pourquoi ?

Les inconvénients majeurs sont la présence de déjà deux statues ainsi qu'une forte déclivité, enfin, le lieu reste très peu fréquenté.

② Quelle est la prochaine étape ?

Un vœu sera déposé au Conseil d'arrondissement pour soutenir cette démarche et la présenter afin qu'elle puisse être relayée au Conseil de Paris.

2. Projet de rénovation du bâtiment de biologie du site Marcelin Berthelot, par les services du Collège de France

♣ Présentation du Collège de France et du projet

Établissement public d'enseignement supérieur organisé en chaires. Celles-ci regroupent un ensemble de vastes champs disciplinaires que ce soient les mathématiques, l'histoire, la philosophie, la biologie, la médecine, la littérature. Le Collège de France réunit un certain nombre de laboratoires et d'instituts spécialisés. Le site Marcelin-Berthelot, le bâtiment B est dédié essentiellement à la biologie.

Le projet est une rénovation partielle qui comporte uniquement le réaménagement des locaux du premier étage, le ravalement des façades, le changement d'un certain nombre de menuiseries extérieures et une extension et une surélévation d'édicule appelé Quest qui donne sur la rue Saint-Jacques. Une demande de déclaration préalable de travaux a été déposée en octobre 2017 et a été accordée un mois plus tard. Le permis de construire a été déposé le 31 octobre 2017 et accordé le 14 février 2018. Une notification des marchés de travaux doit être réalisée en mai 2018. Deux mois de préparation de chantier sont nécessaires pour les demandes d'autorisation de voirie. Il y aura ensuite 13 mois de travaux pour un achèvement prévu en octobre 2019.

Le projet est financé à hauteur de près de 80 % par l'État, 10 % par la fondation Bettencourt-Schueller et 10 % par le Collège de France pour un coût global estimé à 5,7 millions d'euros TTC.

Du point de vue technique et visuel, le projet a été visé par les ABF. Qui ont été consultés à plusieurs reprises.

Pendant le ravalement un échafaudage sera installé en périphérie du bâtiment, au niveau de la rue Saint-Jacques. Il est donc prévu de condamner le trottoir et de faire un passage protégé.

↓ La parole aux administrés

②

Y aura-t-il une élévation? Non, il n'y a aucune volonté de surélever le bâtiment.

Quand le chantier doit-il commencer et combien de temps doit-il durer? Le début des travaux de démolition est estimé à septembre 2018 et les travaux dureront 13 mois

3. Présentation du projet de construction d'un hôtel 1, 3 et 5 rue Laromiguière, par Alios développement

Présentation du projet

L'objet du redéveloppement est d'envisager un hôtel cinq étoiles typé hôtel particulier d'environ 80 clés. La société Alios qui porte le projet a commencé par faire une étude historique en travaillant avec les ABF, la commission du Vieux Paris, le voyer, la Mairie centrale et enfin avec Mme Berthout, Maire du 5°. Il y a une série d'éléments qui sont actés aujourd'hui comme en particulier les volumétries, en tout cas pour les services instructeurs. Nous avons encore des choses à régler au niveau des matériaux et sur les façades.

Le bâtiment abrite aujourd'hui des entrepôts et des activités de bureau et fait environ 2 500 m². Il a été quitté par la société Dunod et accueille aujourd'hui la société Plateau urbain qui l'occupe en location. L'idée est de reconstituer la cour qui existait au départ, puisque le bâtiment a en effet fait l'objet d'une succession de constructions et la cour a été divisée, en gros, par deux par rapport à l'origine. Le bâtiment reculera d'une dizaine de mètres et sera élevé d'environ 5m en cœur d'îlot.

Un bâtiment sera retiré pour reconstituer un jardin. Trois murs végétaux sont envisagé pour venir habiller des pignons afin qu'ils soient plus intégrés dans le site et agréables.

Il y aura un spa et une piscine en intérieur.

L'accès à l'hôtel et au restaurant se fera par la rue Laromiguière : il n'y aura plus de passage ni d'accès véhicules car il n'y aura plus de parking. La servitude de passage sous le porche de la copropriété est également abandonnée. Le restaurant ne disposera pas d'une terrasse.

Une maquette est installée afin que les administrés puissent se rendre compte des volumes du projet.

Sur la question du bruit, tous les éléments techniques seront encoffrés dans les toitures avec des éléments isolants. Il y aura un extracteur pour le restaurant pour parer à la problématique des odeurs et qui débouchera au point le plus haut de l'hôtel.

L'entrée de service se fera également rue Laromiguière.

↓ La parole aux administrés

De nombreuses questions sont soulevées par les administrés :

De nombreuses inquiétudes portent sur les conséquences en terme de luminosité pour les voisins directs du bâtiment. Les administrés soulignent le manque de concertation et les conséquences néfastes sur les copropriétés adjacentes. Mm Berthout précise qu'elle a donné un avis négatif sur ce projet et propose que des questions précises soient formulées et remontées par le biais d'une ou deux associations en vue de la prochaine réunion.

La toiture sera –t-elle végétalisée ? Il n'y a pas de décision prise à ce sujet, le projet de toiture actuel a été validé par les ABF.

Qu'en sera-t-il du trafic (taxis, camions de livraisons, etc.) ? à l'heure actuelle il est prévu que trois camionnettes viendront chaque jour, une pour le linge et deux pour le restaurant, mais Mme Berthout et les administrés mettent l'accent sur le trafic des taxis et la problématique liée à l'étroitesse de la rue.

La question de la fragilité des sols a-t-elle été étudiée ? les administrés tiennent à souligner que de nombreux immeubles s'affaissent ou sont fissurés et qu'il est nécessaire d'étudier cette question.

Mme Berthout tient à assurer les habitants du quartier de son soutien contre ce projet et de son engagement pour qu'il ne soit pas réalisé en l'état, néanmoins, l'avis du maire d'arrondissement n'est que consultatif et doit s'appuyer sur des règles de droit. De son côté, la société Alios s'engage à étudier au cas par cas les doléances des copropriétaires.

La séance est levée.